



Corporation
de développement économique
communautaire de Sherbrooke

CDEC Express

Le bulletin de nouvelles de la CDEC de Sherbrooke

CRÉATION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE EN ESTRIE

Utiliser la force du groupe pour faire connaître les produits et services de ses membres, promouvoir le concept de l'économie sociale, faire circuler l'information sur tout ce qui a trait à l'économie sociale, voici quelques mandats que désire se donner le Réseau régional d'économie sociale qui est actuellement en formation en Estrie. Ce Réseau a comme mission de : *promouvoir l'économie sociale et favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises d'économie sociale, les organisations ayant un volet d'économie sociale marchand et les intervenants locaux et régionaux en économie sociale afin d'harmoniser les interventions et en maximiser les effets.*

Suite aux propositions d'un comité de travail ayant été nommé lors de la rencontre de novembre dernier, les participants à la rencontre du 23 février ont adopté une formule de réseau simple, axé sur les préoccupations des entreprises et fonctionnant de façon volontaire. Ce Réseau aura trois rencontres par année. Selon les préoccupations de ses membres, de petits comités de travail seront mis sur pied afin de réaliser des projets concrets. Chaque comité devra être supporté par un intervenant en économie sociale qui pourra investir un peu plus de temps que les entreprises.

La formation de ce Réseau origine d'une proposition du Chantier de l'économie sociale qui voulait que chaque région du Québec se regroupe autour d'un pôle régional d'économie sociale afin de développer une force de groupe. Jusqu'à maintenant, quelques régions ont répondu à l'appel et ont formé des concertations régionales. D'autres sont en formation, comme en Estrie et d'autres n'ont pas encore répondu à l'appel. La prochaine rencontre du Réseau aura lieu le 28 avril 2005. Pour obtenir le formulaire d'adhésion ainsi que le document de proposition sur le réseau, contacter Andrée Bureau à la CDEC à : abureau@abacom.com.

UN EXEMPLE DE MOBILISATION

Le 17 décembre dernier avait lieu une conférence de presse concernant la fermeture éventuelle de la Boulangerie Demers et l'annonce de la création de la Coalition. À l'instigation de la CSN-Estrie, la CDEC de Sherbrooke, la Chambre de Commerce, le regroupement Solidarité populaire Estrie, Caritas, Centraide-Estrie, M. Pierre Boisvert élu municipal, M. Serge Cardin député et l'abbé Robert Jolicoeur ont uni leurs forces dans cette cause.

Lors de cette conférence, le message de M. Jean Lacharité, président de la CSN-Estrie était clair : une rencontre avec les dirigeants de la Boulangerie Saint-Méthode était nécessaire dans les plus brefs délais et la population devait être sensibilisée à acheter son pain « local ». Malgré la fermeture de la Boulangerie Demers le 7 janvier, le succès de cette mobilisation ne peut être passé sous silence. Il devient évident que le résultat final est somme toute meilleur que si aucune coalition n'avait été formée. La pression exercée sur les propriétaires a fait en sorte de conserver 11 emplois sur les 15 pertes d'emploi possibles. Plusieurs des emplois conservés ont été transférés à Magog avec les mêmes conditions salariales et les autres sont demeurés au centre de distribution qu'est devenue la bâtisse de la rue Denault.

Bravo pour l'implication des gens au sein de la coalition et plus particulièrement ceux impliqués de près à la CDEC soit messieurs Pierre Boisvert, Claude Forgues, Janvier Cliche et Jean Lacharité!

FORMATION « GESTION ADMINISTRATIVE EFFICACE OU VERS UNE MEILLEURE GESTION DE L'INFORMATION »

avec Monsieur Bruno Bélisle

La CDEC organise une formation qui porte sur l'amélioration de la gestion de l'information au sein des organisations. La gestion de l'information est l'aspect autour duquel gravitera l'utilisation d'outils bien de notre temps afin de respecter convenablement les échéances.

La formation de 6 h portera sur :

- La gestion documentaire afin d'utiliser l'espace disponible de façon optimale et pour respecter les aspects légaux de conservation de documents;
- La gestion des contacts pour retrouver l'information quand il le faut;
- La gestion du temps et des priorités;
- Les formulaires et outils utiles à la gestion quotidienne.

L'apprentissage se fera par des exemples pratiques, des exposés théoriques, des échanges et discussions de groupe.

M. Bélisle possède un BAA option marketing et système d'information de l'École des HEC de Montréal. Il a travaillé plus de 5 ans en tant qu'analyste en organisation et méthodes à la Chambre des notaires du Québec et a conçu un guide de gestion pour les notaires. Il possède plus de 10 ans d'expérience comme formateur auprès de Nexlink et de la Chambre des notaires du Québec et est aujourd'hui assistant trésorier à la Ville de Coaticook.

La formation se déroulera les mardis 5 et 12 avril à la bibliothèque Éva-Sénécal, salle 3, de 8 h 30 à 12 h 00. Pour les membres, le coût est de 60,00 \$ et pour les non-membres 75,00 \$. Pour plus de renseignements sur nos formations, communiquez avec Céline des Ligneris au **563-1600**.

Portraits d'entreprises et d'organismes !



Centre de la Petite Enfance LE BILBOQUET

Coopérative de solidarité

Coopérative de solidarité du centre de la petite enfance Le Bilboquet

« une raison sociale qui en dit long »

En 1982, une petite équipe de quatre professionnels avec formations et/ou expériences de travail auprès de la petite enfance, décide de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat et crée Le Bilboquet. Cette équipe, au fil des ans, a toujours su s'associer des personnes ayant le goût d'investir leur formation dans le domaine préscolaire. De jardin d'enfants à centre préscolaire et aujourd'hui à centre de la petite enfance, Le Bilboquet s'est continuellement assuré de mettre à profit la multidisciplinarité. Un travail d'équipe et de responsabilisation où la concertation est reine, a mené Le Bilboquet naturellement vers une formule coopérative qui fut officialisée au cours des ans. Quand à l'avènement de la coopérative de solidarité en 1997, celle-ci n'a fait que confirmer le partenariat de tous les jours, soit le partenariat avec les membres utilisateurs que sont les parents (et leur famille). Tout ce cheminement fait en sorte qu'éducateurs, éducatrices, gestionnaires et parents travaillent ensemble pour une cause commune : le développement de l'enfant.

Eh oui ! Pour ceux qui nous connaissent et ceux qui nous ont croisés, notre mission n'a pas changé depuis plus de 23 ans : « c'est l'enfant d'abord », c'est notre raison, c'est notre passion. Et quand on dit enfant, c'est sans exception. Tout enfant a sa place au Bilboquet, une mini-société branchée sur les individus et les différences. Comme il est si bien énoncé, dans le programme éducatif du ministère de la famille (document issu de la loi des CPE promulguée en 1997) : « l'enfant est le premier agent de son développement ». Cet énoncé confirme que la voie que nous avons suivie depuis le début de notre entreprise fut et demeure des plus adéquate. Notre rôle aura été et sera donc toujours d'outiller l'enfant et de le soutenir dans son cheminement global. Enrichir l'environnement en fonction des divers besoins et intérêts des enfants sera donc toujours un élément fondamental de notre intervention. Le dernier changement majeur pour notre organisation est l'implantation de notre deuxième installation au printemps 2004. Toujours dans le but de répondre à la demande et d'assurer un service de qualité, ce dernier développement qui a reçu un appui et un soutien important de la CDEC, assure aussi au personnel de gestion et à l'équipe d'éducatrices et d'éducateurs un milieu de vie et de travail des plus agréables.

Pour terminer, nous rappelons les principales particularités de notre CPE coopératif :

- Accueil exclusivement à temps partiel (2-3 journées par semaine ou 2 à 5 demi-journées par semaine) d'enfants âgés de 2 1/2 à 5 ans en installation;
- Grandes salles aménagées en ateliers avec encadrement en « team teaching » avec personnel formé;
- Application d'une pédagogie ouverte et interactive;
- Volet intégration d'enfants handicapés avec personnel spécialisé;
- 17 services de garde en milieu familial reconnus par notre CPE et accueillant des enfants de 0 à 5 ans.

Pour plus d'informations sur notre entreprise qui emploie plus de 50 personnes, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel : bilbo2.cpe@videotron.ca et il nous fera plaisir de vous transmettre de la documentation plus détaillée sur nos services.

Bernard Beaupré, coordonnateur général

195 Mont-Plaisant et 266 Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2A5, Tél : (819) 564-7400, Fax : (819) 564-3785

VOUS EMBAUCHEZ ?



Service d'intégration à l'emploi
pour les personnes handicapées

409, rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec)
J1H 4B7
Tél. : (819) 564-1271
Courriel : semo@travaction.ca

Trav-Action est un service d'aide à l'emploi pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, présent en Estrie depuis plus de 20 ans !

Chaque année, près de 100 entreprises estriennes choisissent **Trav-Action** pour combler leur besoin de personnel. Notre équipe offre aux employeurs une gamme de services professionnels adaptés à leurs besoins :

- Identification des postes accessibles et analyse des tâches
- Présélection et référence des candidates et candidats
- Suivi individuel en emploi
- Accès à l'aide financière gouvernementale

Pour votre entreprise, vous pouvez ainsi vous prévaloir d'un service personnalisé et gratuit, tout en bénéficiant d'avantages tels :

- Une main d'œuvre de qualité
- La solution au roulement de personnel dans certains postes
- L'économie de temps dans la sélection du personnel
- L'expertise de spécialistes en main d'œuvre

Vous désirez avoir des informations ou faire partie de nos partenaires employeurs. Contactez-nous !

LE GUIDE DU DOSSIER D'EMPLOYÉ

La CDEC de Sherbrooke, en collaboration avec Me Stéphane Reynolds de la firme SDR Conseillers juridiques inc., a développé un guide pour permettre à l'employeur de gérer sa relation avec son employé, de l'embauche à la fin de contrat. De plus, il permet de connaître ce qu'il est important de garder dans le dossier de l'employé et d'avoir à sa disposition des outils qu'il est possible d'adapter à son entreprise.

• Contenu du guide sur le dossier d'employé

- ◇ La liste des documents qu'il est utile de conserver
- ◇ Des modèles d'ententes intervenues entre l'employeur et l'employé (documents qui seront signés par les deux parties pour éviter tous malentendus ultérieurs)
 - Les conditions d'embauche initiales
 - Le contrat de travail
 - Les attentes de l'employeur vis-à-vis de l'employé
- ◇ Des modèles d'outils pour le suivi de la relation entre l'employeur et l'employé
- ◇ D'autres outils

• Un guide flexible

Ce guide se veut flexible, car chaque employeur peut y puiser les outils qui l'intéresse et les adapter à son entreprise. Cette adaptation peut nécessiter l'aide d'un spécialiste en droit du travail, pour vérifier la conformité des différentes clauses. Ce guide est disponible **gratuitement en version électronique** et au coût de 10 \$ pour la version papier avec disquette. Les employeurs peuvent se le procurer en contactant **Céline des Ligneris, (819) 563-1600** ou par courriel : **celinedl@abacom.com**.

LUTTE À LA PAUVRETÉ OU LUTTE AUX PAUVRES ?

Où en sommes-nous avec la Loi 112 (la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale)?

Le 24 février dernier, Mme Vivian Labrie du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* est venue tenter de nous éclairer sur les dédales du parcours de cette fameuse Loi 112, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 13 décembre 2002 et largement inspirée par une proposition de loi du Collectif. La Loi 112 a pour objet d'agir sur les causes et les conséquences de la pauvreté en vue de "tendre vers un Québec sans pauvreté" et doit améliorer les revenus et conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté. Nous pouvons malheureusement constater que c'est tout à fait le contraire qui se produit. En voici quelques exemples :

Le *plan d'action sur la pauvreté* qui devait suivre l'adoption de la loi dans les 6 mois s'est fait attendre (publié le 2 avril 2004) et a grandement déçu. Il réduira progressivement la valeur des prestations des personnes à l'aide sociale qui n'ont pas de contraintes sévères à l'emploi (2/3 des prestataires) en ne les indexant qu'à moitié. La prestation d'aide sociale et le salaire minimum ont perdu respectivement 30% et 25% de leur valeur depuis les 20 dernières années.

La loi actuelle sur l'aide sociale (1969) ne donne pas accès à des revenus suffisants (\$537/mois) pour survivre. Dans une simulation préparée avec des personnes en situation de pauvreté, **29 députés** ont été mis à l'aide sociale pour une petite heure. Ils ont rapidement concluent qu'ils et elles n'auraient plus le sou entre le 4 et le 14 du mois. Le *Projet de loi 57 - Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (déposé en juin 2004) qui devait remplacer la présente loi a été adopté en première lecture mais suite au tollé venu de toutes parts, il est pour le moment fort heureusement sur la glace. Cette loi augmenterait la pauvreté et l'insécurité en nous ramenant 40 ans en arrière, à l'arbitraire des régimes particuliers d'avant la première loi sur l'aide sociale. On y trouve plusieurs infractions à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* et défaut de se conformer à ses exigences sur une prestation minimum protégée de toute réduction, sur la protection des biens et de l'épargne, sur la pension alimentaire, etc.. *Des modifications au règlement de la loi actuelle* (publiées en septembre 2004 et effectuées le 1^{er} janvier 2005) aggravent la situation en faisant des coupures sur les presta-

tions pour partage de logement familial, en éliminant une allocation mensuelle pour frais d'emplois et en réduisant l'accès à l'aide pour des milliers de personnes.

Plusieurs actions ont été menées depuis l'automne 2004 : le rejet massif du projet de loi 57 par la grande majorité des intervenants (incluant le Barreau du Québec), un recours juridique intenté par le *Front commun des personnes assistées sociales pour faire annuler les modifications au règlement de l'aide sociale*, un rassemblement de 10,000 personnes pour dénoncer les reculs, une déclaration citoyenne signée par 4,000 personnes et au dessus de 500 organisations appuyant la position du Collectif, etc.

Voici les actions proposées par le **Collectif** pour l'hiver et le printemps 2005:

- Porter sur soi un morceau de ruban gommé rouge ("duct tape") pour montrer son opposition à la détérioration des conditions imposées à des personnes qui vivent dans le rouge et continuer de demander le retrait des coupures et la mise au rancart du projet de loi 57.
- Signer et continuer de faire signer en tant que personne ou groupe, la déclaration citoyenne en appui à la position du Collectif.
- Exiger l'abolition (promise pour le 1er avril 2005) des pénalités pour refus d'emplois et des mesures.
- Actions pour le rétablissement de la gratuité des médicaments prescrits pour l'ensemble des personnes ayant \$12,000 et moins de revenu annuel. Envoyez au Collectif d'ici le 21 mars 2005 vos prescriptions dans des bouteilles de médicaments.
- Exigeons avec le réseau de vigilance que le gouvernement du Québec avec son budget 2005-2006 répare les dégâts et mette le cap sur la couverture des besoins essentiels.
- Contribuer au financement de l'action du Collectif.

Une loi unique au monde impose depuis 2002 de mettre le cap sur un Québec sans pauvreté.

Go! Exigeons qu'on en applique l'esprit et la lettre.

Toute l'information et les détails nécessaires sur le site Internet du Collectif
Collectif pour un Québec sans pauvreté

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

Tél. : 418-525-0040 Télécopieur : 418-525-0740

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Amélioration de la performance des entreprises

Dans le cadre de son programme de formation continue, la CDEC a envoyé deux de ses conseillers aux entreprises suivre une formation de perfectionnement sur des outils d'amélioration de la performance, offerte par le Mouvement Québécois de la Qualité. Cette formation porte sur les rôles et responsabilités du conseiller, les types d'entrepreneurs, comment gérer la performance de son entreprise, les éléments clés de la performance d'une équipe, le Qualimètre et ses applications, comment développer des indicateurs de performance, l'amélioration des processus, la gestion du rendement et enfin la planification stratégique.

Suite à cette formation, nos deux conseillers aux entreprises seront encore mieux outillés pour aider les entreprises dans leur développement. Pour plus d'informations, composez le (819) 563-1600.

Les *Rendez-vous de Priorité Emploi*, organisés par Emploi-Québec et La Tribune sont de retour cette année et se tiendront le **8 et 9 avril** à l'Édifice d'Expo-Sherbrooke. Au-dessus de 50 exposants seront présents pour offrir aux chercheurs d'emplois, des emplois, des formations et des services d'aide à l'emploi.

Les entreprises ont jusqu'au 4 mars pour s'inscrire s'ils ont des emplois à offrir. Contactez Mme Sylvie Grimard (819) 569-9761 poste 255.



Coopérative
de développement
de l'Estrie

Calendrier Formation : Hiver-Printemps 2005

Endroit : Solutions Budgets Plus au 79, rue Wellington Nord, bureau 203, Sherbrooke (face au Duncan Donuts)

Mercredi, 16 mars 2005, 9h00 à 12h00, Lecture des états financiers, Partie 1

Mercredi, 23 mars 2005, 9h00 à 12h00, Interprétation des états financiers, Partie 2

Mardi, 26 avril 2005, 18h30 à 21h30, Loi des coopératives, Partie 1

Mardi, 3 mai 2005, 18h30 à 21h30, Loi des coopératives, Partie 2

Pour informations, s'adresser à la CDE au 566-0234

DÉPÔT DE PROJETS AU FDES

La CDEC étant mandataire de la SDÉS-CLD pour la gestion du Fonds de développement de l'économie sociale (FDÉS), n'hésitez pas à contacter Andrée Bureau ou Marc Provencher au **563-1600** pour vos projets.

L'Estrie en liste pour faire partie de l'ARUC économie sociale

Grâce à ses démarches pour créer une concertation régionale en économie sociale, l'Estrie fera possiblement partie du projet de décentralisation de l'Alliance recherche université communauté (ARUC) en économie sociale. Le groupe de recherche actuel formant l'ARUC-ES désire décentraliser la recherche en région. Ainsi, des chercheurs de l'université de Sherbrooke pourraient s'allier au Réseau régional d'économie sociale de l'Estrie afin d'identifier des problématiques vécues par les organisations d'économie sociale qui pourraient profiter de recherche universitaire. Si le projet fonctionne, l'entente aurait une durée de cinq ans. À suivre.

DÉJEUNER-CAUSERIE de la CDC

ayant pour thème

« DES OUTILS POUR MIEUX INTERVENIR EN TENANT COMPTE DE NOS PRÉJUGÉS »

avec M. Jean-Yves Desgagné

La Corporation de développement communautaire de Sherbrooke en collaboration avec le Comité sur la grande pauvreté vous invite à son **déjeuner-causerie** mensuel.

LIEU : Parc Bureau, 925, rue Walsh

DATE : **15 mars 2005**

HEURE : Accueil de 7 h 45 à 8 heures.

COÛT : 7\$ par personne (incl. déjeuner continental)

Vous inscrire avant le 14 mars à midi à la CDC

Téléphone : 821-5807, télécopieur : 822-6016,

Courriel : cdc@cdcdesherbrooke.com

Caritas: 67 500 \$ disponibles pour des projets

L'organisme Caritas et ses partenaires viennent de lancer un nouvel appel de projets de lutte à la pauvreté en Estrie. Le montant de 67 500 \$ est réparti en 7 enveloppes correspondant aux districts qui composent le diocèse de Sherbrooke. Les organismes communautaires sans but lucratif qui désirent se prévaloir de cette aide doivent déposer leur demande avant le 15 mars. Pour obtenir un formulaire de demande, contacter Caritas au 566-6345 ou se rendre au 110 de la rue de l'Académie à Sherbrooke.

Prochaine parution : Avril 2005

Faites parvenir vos annonces ou articles pour notre prochaine parution dans notre CDEC Express avant le **25 mars 2005**.

Principaux Partenaires



Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Développement
économique
et régional
et Recherche
Québec



Société de développement économique
de Sherbrooke (CLD)

CDEC de Sherbrooke

891, rue Bowen Sud
Sherbrooke (Québec) J1G 2G3

Téléphone : 563-1600 - Télécopieur : 563-3342

Courriel : cdec@abacom.com

Site Internet : www.cdec-sherbrooke.qc.ca